



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 NOVEMBRE 2023

Selon l'Ordre du Jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 novembre 2022
2. Rapports du Président et des Sections sur l'exercice 2022/2023
3. Rapport du Trésorier
4. Rapport de l'organe de révision
5. Approbation des points 2 et 3 ; décharge au Comité central
6. Election du Président et de son Comité
7. Election de l'organe de révision
8. Fixation des cotisations pour l'exercice 2023/2024
9. Fixation des tarifs d'amarrage et d'entreposage pour l'exercice 2023/2024
10. Présentation et approbation du budget pour l'exercice 2023/2024
11. Proposition de modification des Statuts de la SNG

Ajout d'un alinéa 3 à l'article 4 – But : « La SNG s'engage pour un sport propre, respectueux, fair-play et performant. Ce faisant, la SNG s'engage à appliquer les Statuts en matière d'éthique pour le sport suisse développés par Swiss Olympic et l'Office fédéral du Sport et en diffuse les principes au sein de ses membres. »

Vérification du quorum de présence conformément à l'article 28 alinéa 1 des Statuts, discussion et vote.

12. Divers et clôture

---

*Monsieur Pierre GIROD ouvre la séance.*

Mesdames, Messieurs,  
Chers Membres,

Je vous souhaite une cordiale bienvenue à cette 151<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire de la Société Nautique de Genève.

Le délai statutaire pour la convocation ayant été respecté, je déclare la séance ouverte (il est 18h47), cette Assemblée peut délibérer valablement. Elle est enregistrée afin d'en établir le procès-verbal ultérieurement.

Je salue parmi nous la présence d'anciens Présidents et Membres d'honneur, et je remercie tous les membres présents de leur venue, ce qui montre un attachement particulier à notre Club, et beaucoup de respect aux bénévoles. Nous sommes actuellement un peu plus de 188.

Je remercie également les 254 membres qui se sont inscrits et les 634 membres qui ont pris la peine de s'excuser.

Le responsable du scrutin est M. Edouard LUY et les scrutateurs sont Monsieur Pierre MICHELUTTI et Monsieur René ODIER.

Conformément à l'art. 30 de nos statuts, M. Alexandre NICKBARTE-MAYER, Secrétaire général, est désigné comme Secrétaire de l'Assemblée.

Passons à l'ordre du jour.



## I - Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 novembre 2022

Nous vous avons donné la possibilité de le consulter préalablement. Y-a-t-il des commentaires ou des questions à ce sujet ? Aucun. Je vous propose de l'approuver avec la méthode habituelle : Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, je vous remercie.

## II - Rapports du Président et des Sections sur l'exercice 2022/2023

### Rapport de Monsieur Pierre GIROD, Président

Nos principales activités en 2023 ont été les suivantes :

- Voici la composition de nos équipes permanentes, dirigées par le Secrétaire général Alexandre NICKBARTE-MAYER :

- Le département administratif et la réception sont composés de 7 personnes.
- Le département Finances, dont la responsable est Alice SAMPAIO, est composé de 2 personnes.
- Le département Partenariats / Evénements / Communication est composé de 3 personnes qui ont coordonné l'organisation de 60 événements sportifs et sociaux en 2023. Le volume devrait continuer d'augmenter en 2024. Julie COMAR PICOT, responsable Partenariats, a rejoint l'équipe le 15 mai dernier.
- Le département Infrastructures, dont le responsable est Samuel COLL, est composé de 8 personnes qui exploitent et entretiennent nos 10 hectares de concession portuaire et nos bâtiments.
- Enfin, 12 employés permanents forment le département des sports, dont le responsable est Ezequiel SCHARGORODSKY. Jacques TRACHSEL vous détaillera les activités sportives dans son rapport.

Nos partenaires et sponsors évoluent et souhaitent de plus en plus être associés à la SNG sur différents événements tout au long de l'année, qui allient les valeurs du sport mais aussi sociales et conviviales. En 2024, le Club, y compris le Bol d'Or Mirabaud, devrait gérer plus de 40 partenaires.

Enfin, côté communication, en 2023 la SNG c'est 1 annuaire, 4 SNG Mag plus la revue du BOM, 78 E-letter Club et Section confondues, mais également la montée en puissance de la SNG dans le digital avec : doublement des abonnés Instagram Club, stabilisation des abonnés Facebook, environ 250 posts sur les Réseaux Sociaux, le lancement du site web du Tour du Léman à l'Aviron, etc.

Exploits sportifs marquants en 2023 :

- Maud Jayet, vice-championne du Monde en ILCA 6 ;
- Sébastien Schneiter et Arno de Planta, vice-champions du Monde en 49er ;

Ces 3 membres, qui représentent notre pays sous les couleurs de la SNG, sont ainsi les premiers athlètes suisses qualifiés pour les Jeux olympiques de 2024.

- Jean Fabre et son équipage (dont Manuel Stern et Marc Stern, membres de la SNG), Champion du Monde 2023 en 8mJI sur Yquem II ;
- Bernard Haissly et son équipage (dont Nicolas Berthoud et Daniel Stampfli, membres de la SNG), Champion suisse 2023 en 5.5mJI sur Caracole
- Esteban Garcia et son équipage (pilote par Jérôme Clerc) vainqueur du circuit 2023 TF35 sur Realteam et également détenteur du Ruban Bleu ;
- Sans oublier Justine Mettraux, impressionnante à sa 6ème place de la Transat Jacques Vabre sur l'Imoca Teamwork. Elle nous a adressé un message dont je vous laisse prendre connaissance.

*(Message de Justine Mettraux depuis la Martinique)*

Bravo à eux.



### I. Rapport sur les infrastructures, par Monsieur José BONNY

Je souhaiterais tout d'abord souligner que je suis toujours très heureux de collaborer avec les personnes impliquées dans toutes mes tâches, elles répondent toujours efficacement et avec gentillesse à mes demandes.

Je suis très satisfait de la gestion de nos deux ports, qui à ce jour n'ont aucune place disponible.

Concernant l'ancien port, nous avons étudié la faisabilité de sa rénovation. Aujourd'hui, après de multiples démarches de renseignements, nous sommes à même de vous informer que nous pourrions commencer les travaux pendant l'hiver 2024/2025 par le dragage et la rénovation des estacades C et D puis pendant l'hiver 2025/2026 des estacades A et B.

Après une longue attente, nous avons enfin l'autorisation de terminer la déchetterie avec un portail d'accès à la cour de service. Ces travaux se feront très prochainement.

Bonne nouvelle, la construction du phare pourra commencer pendant l'hiver 2024/2025, ayant reçu récemment l'autorisation de construire en force. Pour donner entière satisfaction aux utilisateurs de la cabine Start, nous avons encore quelques détails à peaufiner.

Concernant le restaurant, nous devons rénover et remettre aux normes notre cuisine et prévoir son agrandissement, car aujourd'hui notre restaurateur travaille dans des conditions très difficiles.

### II. Rapport sur les mutations et méthodes digitales, par Monsieur Christophe HENTSCH

A l'Assemblée 2022, nous avons parlé de notre nouveau site internet et de l'application que nous souhaitons lancer pour faciliter nos interactions avec le Club.

Vous avez déjà tous constaté l'évolution de notre site internet qui est devenu plus complet mais aussi plus simple à mettre à jour par les équipes marketing.

Il restait à créer l'application facilitant certaines tâches de nos membres.

Pour rester simple et rapide, je vous montre 4 écrans :

- D'abord l'écran de démarrage. Il sera disponible dès la semaine prochaine, vous recevrez des messages sur la manière de l'utiliser ;
- Ensuite votre écran d'accueil où vous trouverez l'accès aux fonctions. Le but de cette application n'est pas de reprendre ce qui est déjà sur le site mais de servir pour les activités plus administratives, telles que les réservations de cours, de grue ou autre ;
- Ici, en exemple, l'achat de temps de wakeboard ;
- Et l'agenda des périodes réservées.

Je termine avec un rapide point sur nos systèmes informatiques. Nous avons décidé de passer en Microsoft 365 et de stocker nos données sur le cloud Microsoft. Par sécurité, les données du cloud seront copiées chaque jour sur un autre serveur interne. Cette approche, classique, nous a semblé un bon compromis entre coût, sécurité des données et performance.

### III. Rapport de la Commission du Fonds Ambition, présidée par Monsieur Bertrand DEMOLE

Monsieur Bertrand Demole est excusé ce soir. Le Président lit son rapport.

En 2023, la Commission du Fonds Ambition a soutenu plusieurs projets sportifs de nos jeunes membres. Il s'agit de :

- En Aviron Eline ROL
- En Ski Nautique Jean BARENGHI  
Salma DUPANLOUP  
Pernelle GROBET  
Karl MATHET  
Alizée PATUREL



- En Wakeboard
  - Vincent STADLBAUR
  - Amandine MURBACH
  - Valentin MURBACH
- Et en Voile
  - Rosine BAUDET
  - Boris HIRSCH
  - Viktoria JEDLINSKA
  - Maud JAYET
  - Sébastien SCHNEITER

Enfin, des soutiens exceptionnels ont été accordés à :

Eline ROL  
Justine METTRAUX  
Lorena ABICHT  
Ulysse RAISON

La composition de la Commission du Fonds Ambition pour l'exercice 2023/2024 est la suivante :

Bertrand DEMOLE	Président
Pierre-Yves JORAND	Vice-président
Alexandre NICKBARTE-MAYER	Secrétaire général
Ezequiel SCHARGORODSKY	Directeur sportif

#### IV. Rapport de la Commission des Sports, par Monsieur Jacques TRACHSEL

Chers Amis, chers Membres.

Cette année, nous avons beaucoup appris et nous nous sommes beaucoup entraînés. Si mes calculs sont exacts, entre les écoles et les groupes de compétition, nous avons fait plus de 40'000 heures de sport. Les 4 activités ont été soutenues dans les écoles de chacune des disciplines, l'Aviron, le Ski nautique, le Wakeboard et Wakesurf et bien sûr la Voile.

Nous avons géré 32 projets regroupant 1'384 participants membres et non membres, nécessitant 37 collaborateurs. Beaucoup de ces collaborateurs ne travaillent qu'en été et sur appel.

A titre d'exemple, je m'arrête sur une nouvelle activité développée depuis cette année, qui a eu beaucoup de succès ; le groupe J70 pour les juniors et les adultes sur 3 bateaux récents, plus un quatrième qui a été livré en fin de saison. Cette activité a déjà accueilli plus de 160 participants.

Les groupes de compétition pour les jeunes sont l'un des moteurs du Club. Ils constituent l'un de plus importants piliers des activités sportives de la SNG.

Pour ce qui est de la compétition le Club se focalise essentiellement sur les juniors jusqu'à 25 ans, qui sont la relève et seront les sportifs de demain, mais aussi potentiellement les dirigeants, les entraîneurs, les bénévoles, et parfois des sponsors pour le Club.

Je terminerai en remerciant mes collègues de la Commission, les sportifs, qui sont évidemment le cœur de cet univers, les parents qui les accompagnent et les soutiennent, les entraîneurs et assistants, ainsi que le Club qui met des moyens importants à leur disposition.

La composition de la Commission des Sports pour l'exercice 2023/2024 est la suivante :

Jacques TRACHSEL	Président
Mikael WALLENBERG	Développement sportif
Alexandre NICKBARTE-MAYER	Secrétaire général
Ezequiel SCHARGORODSKY	Directeur sportif



#### V. Rapport de la Commission Restaurant, présidée par Monsieur Jean FABRE

La Commission Restaurant est composée de membres bénévoles, certains professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, la plupart siégeant dans les divers comités et commissions internes de notre Club. Ces derniers connaissent, d'expérience, son fonctionnement ainsi que les exigences de ses membres.

Chaque mois, un membre invité à la séance, choisi parmi les plus exigeants et critiques du Club, ainsi que les Présidents de sections conviés eux aussi, ont permis par leurs commentaires aux membres de la Commission d'être informés sur les besoins et les corrections à apporter au bon fonctionnement de notre Restaurant. Le résultat : l'affluence au Restaurant a battu des records pour la deuxième année consécutive.

L'équipe en cuisine ainsi que l'équipe du service en salle et en terrasse ont ainsi pu mener à bien l'orchestration de nos nombreux événements, qu'ils soient sportifs ou simplement ludiques.

Les manifestations au Restaurant se sont succédées à un rythme effréné avec succès, elles ont été gérées avec rigueur à la satisfaction de nos membres et de nos sponsors.

Un système de réservation moderne et efficace, à travers notre site internet, a permis de gérer la demande et la facturation. Ce système a également permis de contrôler les entrées à chaque manifestation. La communication sur les offres du Restaurant, à travers la E-letter et la Newsletter, a amélioré la fluidité et le volume de la demande grâce à une plus grande clarté et une meilleure gestion des dates et des horaires. Cette année, nos membres ont respecté la mise sur table de leur carte, facilitant ainsi l'exclusivité à leur Club et une affluence respectable au Restaurant.

Notre Chef Julien GALLARD, Chef de Cuisine depuis 5 ans, a passé la main en juillet à son Second Arnaud MELENDEZ qui lui aussi officie dans nos cuisines depuis 2018. Je remercie, au nom de tous, Julien Gallard pour avoir fait évoluer la restauration de notre restaurant en termes de variété de l'offre, de créativité et de qualité, en respectant les goûts et les traditions culinaires locales chères à nos membres.

Le premier étage a maintenu sa réputation en offrant, à la demande, des prestations culinaires de qualité et un service haut de gamme. Sa fréquentation a récolté des retours élogieux de manière unanime.

Au Tender, les Régates « DELEN » des Mardis de la Voile, comme chaque année ont été couronnées de succès avec une affluence exceptionnelle, les plateaux repas conviviaux en self-service et les boissons à des prix modiques ont été fort appréciés de nos sportifs.

Au Bar, le choix des tapas a été élargi et la demande n'a cessé d'augmenter, de même que les « take on board », un service rapide devenu traditionnel pour nos navigateurs.

La composition de la Commission Restaurant pour l'exercice 2023/2024 est la suivante :

Jean FABRE	Président
Marc FASSBIND	Membre
Chantal GIROD	Membre
Véronique LEVEQUE	Membre
Patrice MEGEVAND	Membre
Philippe MORTGE	Membre
Michel CARREZ	Représentant Restaurant
Arnaud MELENDEZ	Représentant Restaurant
Julie HERREWYN	Représentant Restaurant

#### VI. Rapport de la Commission Événements, par Madame Tina BEZZOLA

L'ouverture des festivités de la vie sociale de notre Club s'est faite cette année sur le thème d'une « Soirée Camping ». Le nombre de cent cinquante convives fut un rendez-vous jamais atteint jusqu'à présent pour ce tout premier événement de la saison. Une contagion de légèreté, bonne humeur et rires s'est propagée à notre grande satisfaction, nous permettant de faire un petit clin d'œil bien amical aux « camping-sceptiques ».



Comme annoncé l'année dernière, le rendez-vous hebdomadaire de nos Happy Hours du jeudi s'est tenu au premier étage sur les mois de juillet et août. Une assez bonne météo nous a permis de vivre le succès espéré par le retour des participants, enchantés de pouvoir profiter de notre terrasse. Beaucoup de membres ont exprimé avec insistance leur plaisir de déguster cette vue exceptionnelle.

La Nuit Blanche a revêtu son appareil des belles années pré-covid. Délicieuse température, éclairage magique de 400 bougies sur l'entièreté de notre terrasse pour deux cent cinquante convives qui ont célébré l'arrivée de l'été par des danses enjouées sur la marquise, et ce jusqu'à une heure tardive.

Le loto a rassemblé ses adeptes avec la présence renouvelée de notre fidèle et généreux sponsor MSC Croisières, offrant pour la treizième année une croisière VIP d'une semaine. Atmosphère toujours ludique et fébrilité silencieuse lors du tirage de ce lot phare.

La soirée fondue connaît un succès croissant avec 100 personnes cette année.

Au lendemain de notre AG, cette fin du mois de novembre sera ponctuée par une soirée dont le thème est « Black & Goldfinger », offrant aux participants la possibilité de gagner un joli lot par tirage au sort.

Quant à la traditionnelle soirée de clôture, celle-ci aura lieu le jeudi 14 décembre.

Nous sommes ravis de constater que l'affluence à nos soirées ne cesse d'augmenter avec des inscriptions affichant complet en deux heures de temps. C'est la raison pour laquelle nous avons d'une part pris la décision de limiter le nombre d'invités par membre, et d'autre part de mettre en place une gestion des inscriptions en ligne ainsi qu'un contrôle des présences pour plus de clarté.

La composition de la Commission Evénements pour l'exercice 2023/2024 est la suivante :

Tina BEZZOLA	Présidente
Philippe MORTGE	Vice-président
Caroline RIGOT	Membre
Isabelle BONNY	Membre
Lisette LIER	Membre
Yves CHATELAIN	Membre
Florian HARTMANN	Membre

## VII. Rapport de la Commission d'Admission, présidée par Monsieur Patrice MEGEVAND

Tout d'abord, voici l'état des nouveaux membres acceptés cette année. Le nombre des nouveaux membres se monte à 287, conjoints/partenaires inclus ; soit par section :

- Aviron : 29
- Hélice : 130
- Cercle de la Voile : 100
- Yachting Léger : 29

Deuxièmement, voici l'état des lieux des sociétaires. L'effectif de la SNG se compose à ce jour de 4'470 membres, répartis comme suit :

- 2'780 membres seniors, à vie, d'honneur et anciens
- 934 membres conjoints et partenaires
- 330 membres juniors (18 à 25 ans)
- 426 membres cadets (moins de 18 ans)

La ventilation par section :

- Hélice 1'338
- Cercle de la Voile 1'244
- Yachting Léger 391
- Aviron 313



L'évolution des membres sur ces 5 dernières années est la suivante :

- 2019 : 3'666 membres
- 2020 : 3'962 membres
- 2021 : 4'171 membres
- 2022 : 4'283 membres
- 2023 : 4'470 membres

Entre 2019 et ce jour, l'effectif a augmenté de 22%, ce qui m'amène au dernier point de ma présentation.

Le constat : Nous sommes très nombreux... trop nombreux. Comme j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire lors de notre dernière AG, notre souci voire responsabilité est de préserver une qualité de vie pour nos membres actuels en rapport avec les limites de capacité d'accueil du Club.

Un grand nombre d'entre vous se plaint à juste titre de rencontrer des difficultés à trouver une place au restaurant ou à pouvoir s'inscrire à nos différents événements festifs. De même, la liste d'attente pour obtenir une place d'amarrage devient grande et le temps d'attente s'allonge... Bref nous commençons à nous sentir à l'étroit dans notre bel écrin.

Or, si rien n'est entrepris, le cap des 5'000 membres serait rapidement atteint, ce qui n'est pas de la volonté du Comité central. C'est pourquoi le Comité central a pris la décision, dans un premier temps, de réguler cette évolution en mettant un frein aux nouvelles demandes d'admission pour les membres seniors pour la saison prochaine. Une liste d'attente sera mise en place pour gérer le flux de candidatures en fonction de l'évolution du nombre de membres.

Quant aux dossiers d'ores et déjà déposés au secrétariat ils seront bien évidemment traités en début de saison prochaine.

La composition de la Commission d'Admission pour l'exercice 2023/2024 est la suivante :

Patrice MEGEVAND	Président
Guillaume RYCHNER	Vice-président
Mathieu FISCHER et Yann PETREMAND	Représentants Cercle de la Voile
Karim ALAMI et Laurent ALBISATI	Représentants Hélice
Françoise DORSAZ et Julie WYNNE	Représentants Aviron
Guillaume MARES et Bernard PICENNI	Représentants Yachting Léger

Pour finir, je souhaite remercier très sincèrement pour leur forte contribution à la bonne marche de la Commission d'admission durant cet exercice, Mélanie GEORGET qui nous a malheureusement quittés pour entamer une nouvelle vie d'entrepreneuse, Virginie ROCH qui est absente quelques temps pour s'occuper de son récent bébé et enfin Julie JUCKER, fidèle au poste. Je souhaite également la bienvenue à Léa MATHE qui vient épauler Julie dans ses tâches. Je tiens également à remercier toute l'équipe du restaurant qui nous permet d'assurer un accueil des plus sympathiques pour nos candidats.



*Monsieur Pierre GIROD reprend la parole*

Chers membres, malheureusement les nouvelles sont aussi parfois tristes. Depuis notre Assemblée générale du 24 novembre 2022, nous avons également à déplorer les décès de :

Monsieur	Pierre-Georges	ACKERMANN
Madame	Virginia	BAEHLER
Madame	Maryse	BORY
Monsieur	Daniel	BOTTGÉ
Monsieur	Melchior	BRUNNER
Madame	Renée	CAMILLERI
Monsieur	Joseph	CERUTTI
Monsieur	Serge	CHEVAL
Madame	Martine	DE FORGES
Monsieur	Christian	DE SAUSSURE
Monsieur	Olivier	DELETRAZ
Monsieur	Louis	EMERY
Monsieur	Jean-François	FILLIETTAZ
Monsieur	Rolf	FUCHS
Monsieur	Serge	GANICHOT
Monsieur	Alain	RAPPARD
Madame	Nicole	ROCH
Monsieur	Pierre-Henry	WEILL
Monsieur	Alfred	WIEDERKEHR

Pour honorer la mémoire de ces membres qui ont marqué de leur empreinte l'histoire de notre Club, je vous demande de vous lever et de respecter une minute de silence.

#### VIII. Rapport de Monsieur Karim ALAMI, Président de la section Hélice

Ce fut une saison bien remplie durant laquelle nous avons beaucoup travaillé à la préparation des deux prochaines années.

En cette année 2023, notre Comité a poursuivi le travail effectué par nos prédécesseurs, tout en réfléchissant sur les activités potentielles futures. Nous avons constaté que nous étions la section la moins active sportivement et celle qui occupait le moins de place dans le calendrier des événements... Alors même que nous sommes la section qui compte le plus de membres ! Nous avons donc préparé l'avenir afin d'offrir plus d'actions et plus de visibilité.

La composition du Comité Hélice pour l'exercice 2023/2024 est la suivante :

Karim ALAMI	Président & Représentant Commission d'Admission
Philippe MORTGE	Vice-président & Secrétaire
Gilles ALBORGHETTI	Vice-président & Commodore Surveillance
Charles BURKARD	Trésorier
Corinne GAILLARD	Secrétaire
Guillaume RYCHNER	1er responsable Hélice Classique
Marc-Daniel WACHTL	2ème responsable Hélice Classique
Philippe ZANCO	1er responsable sports motonautiques
Daniel SCHOBER	2ème responsable sports motonautiques



Thomas PUTALLAZ	Responsable motonautisme à énergies renouvelables
Claude ROCH	Responsable de la fédération du motonautisme
Vladimir FABERT	Assistant Surveillance
Laurent PERRIARD-PLUMETTAZ	Responsable sanitaire pour la section Hélice
Kayla CADAMAGNANI	Responsable communication
Florian HARTMANN	Responsable événementiel
Laurent ALBISATI	Membre d'honneur

Douze événements sont agendés pour 2024 :

25 avril	Apéritif d'ouverture
5 juillet	Bal des sections
28 - 30 juin	E1 Series
28 - 30 juin	Hélice Classique
Date à confirmer	Disco Boat Party
19 août	Rallye motonautique
Date à confirmer	EPFL Ruban Vert Swiss Solar Boat
21 septembre	Concours de pêche
Date à confirmer	Compétition de wakesurf Amateur + 40 ans
1 - 5 octobre	Geneva Wakesurf Tour
6 octobre	Promotion ski nautique
17 novembre	75 ans de la Surveillance
21 novembre	Assemblée générale

Les grandes nouveautés à venir sont :

L'organisation d'une étape des E1 Series GP en juin 2024. Il s'agit d'une course de bateaux électriques de type « trois points ». Ces bateaux représentent ce qui se fait de mieux en termes de technologie et d'énergie propre à l'heure actuelle. C'est un événement télévisuel mondial qui devrait attirer énormément de monde le long du quai de Cologny.

Nous avons pris la décision d'organiser une « disco boat party » à l'été 2024. Il s'agira de reproduire une demi-journée d'activités sportives et cérébrales, dans notre port, dans l'esprit de ce que nous avons organisé lors du Rallye Motonautique 2022.

Philippe ZANCO et Daniel SCHOBBER inviteront les groupes de compétition Ski nautique et Wake en toute fin d'année afin d'expliquer notre stratégie pour l'année prochaine. Nous présenterons nos idées et écouterons les remarques et les idées des principaux intéressés. Il y a eu de très bons résultats en 2023. Enfin, nous organiserons une compétition de Wakesurf amateur pour les + 40 ans en septembre 2024.

Guillaume RYCHNER et Marc-Daniel WACHTL se lanceront dans la préparation d'une « Classic week » prévue en 2025 en collaboration avec le Cercle de la Voile.

Thomas PUTALLAZ et Claude Roch sont actuellement en train de préparer pour 2025 des courses avec des bateaux prototypes en collaboration avec l'EPFL et le Yacht Club de Monaco.

Notre Commodore Gilles ALBORGHETTI va entamer sa vingtième année de Surveillance et sa dixième année de responsable. Il est toujours aussi passionné et impliqué et il nous a annoncé vouloir continuer sa mission l'année prochaine. Je l'en remercie chaleureusement au nom de tous les Portos.

J'aimerais également remercier Kayla et Florian qui m'ont aidé à concrétiser le revival du bal intersections, de retour après 25 années de sommeil. La section Hélice préparera une nouvelle édition en 2024 à l'issue de laquelle sera désigné le prochain organisateur. Nous travaillerons sur une meilleure



communication afin que tous les membres de toutes les sections soient informés de la date et du thème suffisamment tôt dans la saison.

Enfin, j'aimerais remercier nos gardes-port qui font chaque année un superbe boulot, avec passion et gentillesse. Un tout grand merci également à Julien et Claude, nos coaches et pilotes de Wake et Ski nautique, pour le travail accompli cette saison. L'école de Wake a battu tous les records : l'activité a augmenté de 13% par rapport à 2022 !

Et pour finir mon discours, j'aimerais remercier chaleureusement l'équipe de l'administration de la SNG, dirigée par Alexandre NICKBARTE-MAYER, pour tout le boulot accompli cette année !

#### IX. Rapport de Monsieur Vincent BOARON, Président du Cercle de la Voile

Reprendre la présidence d'une section, même quand on connaît bien le fonctionnement de la Nautique, n'est pas une chose aisée. Heureusement, j'ai été accompagné dans cette tâche, tout au long de l'année, par une équipe d'amis. J'aimerais donc commencer mon rapport en remerciant les membres du Comité du Cercle de la Voile pour leur énorme investissement, sans lequel notre saison de voile 2023 n'aurait pas pu être aussi réussie.

Un autre facteur important de la réussite de cette saison est la situation saine que mon prédécesseur, René GREPT, a laissé en quittant la présidence. Une partie du travail ayant déjà été initiée, mon Comité et moi-même avons pu nous appuyer dessus pour créer le programme de la saison, disputer 13 événements, passer 56 jours sur l'eau à régater et lancer plus de 100 départs. Vous avez tous été présents sur certains événements et suivi les autres sur les réseaux sociaux grâce au travail de Joseph. Je ne m'étendrai donc pas plus longtemps sur ce sujet.

La composition du Comité Cercle de la Voile pour l'exercice 2023/2024 est la suivante :

Vincent BOARON	Président / Délégué Swiss Saling & ACVL
Pierre GIROD	Président SNG
Mathieu FISCHER	Vice-président
Patrice MEGEVAND	Trésorier
Yann PETREMAND	Président du Comité d'organisation Bol d'Or Mirabaud
Manuel SCHMIDT	Président du Comité d'organisation Translémanique en Solitaire
Jean-Claude MARCHAND	Commodore Croisière Eynard
Véronique LEVEQUE	Responsable Bénévoles / Planches de prix
Denis MENETREY	Responsable régates
Jean-Luc RAFFINI	Porto Central / Formation Comités de course / Responsable régates
Alec ARDIN	Responsable régates

En parallèle de ceci, nous avons travaillé pour mettre sur pied une vision à moyen et long terme pour le Cercle, qui s'appuie sur différents piliers :

- Mise en place d'une vision commune pour tous les membres du CVSNG ;
- Evolution des méthodes de travail en lien avec le secrétariat central ;
- Changement d'organisation pour la direction de course rendu possible grâce à la formation de nouvelles personnes ;
- Définition de critères afin de mieux choisir quelles régates nous organisons et redéfinition de l'offre de régates avec une visibilité sur 5 ans ;



- Réflexion sur la jauge SRS afin de garder de l'attractivité pour les différents types de bateau tout en suivant l'évolution technologique ;
- Création d'un parcours de formation et d'entraînement à la régates pour adultes afin de pouvoir transférer nos connaissances et former de nouveaux régatiers qui, je l'espère, iront tout prochainement régater sur les bateaux de nos membres.

Bref, l'année a été chargée !

Quinze événements sont agendés pour 2024 :

8-10 mars	Régates en mer 2024 à Barcelone / J70 – Wasp – 69F
23 avril - 18 juin	Régates du mardi / Coupe de printemps
18-19 mai	Double de Pentecôte
1 et 2 juin	Grand Prix Psaros 33
14-16 Juin	Bol d'or Mirabaud
24-28 juin	Semaine de la voile
29 juin	Solidouble
2 juillet - 17 septembre	Régates du mardi / Coupe d'été
20 - 21 juillet	Cordée Lémanique en double
3 - 11 août	Croisière Eynard
14 - 18 août	Championnat Suisse 6mJl
23 - 25 août	Translémanique en solitaire
7 - 8 septembre	J70 Swiss Cup
4 - 6 octobre	Finale Swiss Sailing League
9 - 10 novembre	1602

Le groupe compétition J/70 a été mis en place en étroite collaboration avec notre directeur Sportif, Ezequiel SCHARGORODSKY. Après moins d'une année de fonctionnement, le bilan est grandement positif avec une quarantaine de participants, un programme qui ne cesse de s'étoffer faisant naviguer régulièrement les participants, que ce soit en entraînement, en régates ou même lors de la Swiss Sailing League ou du championnat Suisse. Différents niveaux et différentes générations sont mélangés afin de permettre à l'ensemble du groupe de progresser.

Un quatrième bateau a été acheté par la SNG et des bateaux privés se sont joints au programme ; nous prévoyons donc pour 2024 de naviguer avec 8 à 10 bateaux. Un réel modèle d'organisation qui mériterait d'être dupliqué dans d'autres pratiques.

Pour la saison froide, nous avons descendu deux bateaux en Méditerranée afin de participer aux régates annuelles en mer de la SNG qui se sont déroulées fin octobre à Monaco avant de partir à Barcelone pour participer aux Winter Series. La fin du programme hivernal sera marquée par les régates annuelles en mer 2024 qui se dérouleront du 8 au 10 mars à Barcelone, avant de revenir naviguer sur le Léman.

L'offre régates dont nous avons commencé à parler lors de la dernière AG a pu s'étoffer et reflète désormais la vision du Cercle.

Pas de changement majeur sur la partie ACVL, qui permet à tout le monde de naviguer, si ce n'est, le nouveau souffle donné à la croisière Eynard par son Commodore, Jean-Claude Marchand. Tous les participants ont unanimement apprécié la dernière édition et sont déjà dans les starting blocks pour l'année prochaine !

Du côté des régates en solitaire ou en équipage réduit, nous verrons apparaître en 2024 une nouvelle régates : La double de Pentecôte.



Cette régata partira de la SNG et nous conduira jusqu'à Vidy pour les grands bateaux, ou le radio phare de Saint-Prex pour les plus petits. Le retour à la SNG est prévu dans la soirée, où les concurrents seront accueillis dans une ambiance festive et conviviale.

Concernant les événements image, leur planning se décide avec les classes plusieurs années à l'avance ; nous n'aurons donc pas de régates internationales majeures l'année prochaine mais un championnat Suisse de 6mJI ainsi que la finale de la Swiss Sailing League.

Pour 2025, nous planchons sur un événement de nautisme classique, que nous coorganiserons avec l'Hélice. L'idée est de faire revivre la coupe Rothschild et de transformer notre Club, le temps d'un weekend, en un lieu d'élégance intemporelle.

Gage du bon travail réalisé par le Cercle de la Voile, l'ISMA a validé notre candidature et je peux vous annoncer aujourd'hui que le Cercle de la Voile organisera le championnat d'Europe 2026 de 6mJI. Les 8mJI quant à eux nous ont demandé de réorganiser un nouveau championnat du monde, celui-ci aura probablement lieu en 2027.

A la lecture de ces différents événements, vous pouvez vous rendre compte de l'ambitieux programme qui nous attend. Afin de mener ceci à bien, il est important que nous puissions renforcer nos équipes, que ce soit au sein du Comité du Cercle, dans les Comités d'organisation ou bien en tant que Jury ou directeur de course. L'appel est lancé...

J'ai commencé mon rapport en remerciant mon Comité, je le finirai en remerciant l'ensemble des bénévoles qui nous ont soutenus, soit plus de 250 personnes en 2023. J'aimerais aussi décerner une mention spéciale pour la petite quinzaine de bénévoles qui ont été présents à presque tous les événements, sans oublier l'ensemble du staff de la SNG pour leur soutien actif tout au long de l'année et lors des manifestations.

#### X. Rapport de Monsieur Stéphane Trachsler, Président de la section Aviron

Permettez-moi de brièvement survoler la saison 2023 qui vient de s'achever.

La saison a débuté par l'organisation de l'Assemblée des délégués de Swiss Rowing à la fondation Jeantet. En effet, comme c'est la coutume à la FSSA, le club jubilaire organise l'Assemblée des délégués, c'est ainsi que plus de 150 délégués sont venus à Genève.

La saison a continué par la Balade fondue. En raison des conditions météorologiques, il n'y a eu que la fondue, sauf pour deux téméraires qui ont testé la nouvelle yole de mer que nous avons, dans de réelles conditions d'Aviron de mer.

Après le petit-déjeuner marquant la reprise des sorties dominicales à fin janvier, nous avons rencontré les membres de la section lors de l'apéritif d'ouverture, qui pour la première fois a été organisé conjointement avec l'hélice ; vu le succès rencontré et le plaisir des Membres, les deux sections répèteront l'initiative en avril 2024.

La saison s'est ensuite poursuivie avec le Barbecue sur le Rhône le 3 juillet, réunissant une vingtaine de participants. Cela a permis aux rameurs loisirs de découvrir la Base du Rhône et de rencontrer les rameurs de compétition.

Dans l'intervalle, les jeunes rameurs ont passé un camp d'entraînement de Pâques à Sarnen, à la Maison Suisse de l'Aviron, et les loisirs ont accompli la trentaine de kilomètres de Venise pour la Vogalonga.

Lors du dernier weekend de septembre, 18 équipes provenant d'Angleterre, d'Allemagne, de France, d'Italie et de Suisse se sont retrouvées au départ du 51e BCGE Tour du Léman à l'Aviron qui s'est déroulé sur un parcours raccourci en raison des conditions météorologiques, Genève-Rivaz-Genève, 140 kilomètres au lieu des 160 du tour complet.

La manifestation a débuté par la soirée BCGE qui a donné la parole à Peggy Bouchet, première femme à avoir traversé l'Atlantique en solitaire à la rame, qui nous a donné une véritable leçon de persévérance puisque sa première tentative s'est achevée à quelques 100 km du but. Deux ans plus tard, elle retente l'expérience et réussit la traversée.



Ma reconnaissance va à la BCGE pour son très agréable soutien, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles et collaborateurs du Club qui rendent cette manifestation possible.

Organisé juste après le départ du 51e BCGE TLA, le 12e Défi Inter-entreprise a réuni 41 participants provenant de 3 entreprises différentes. Il s'agit d'un programme d'aviron en entreprise mettant en exergue les valeurs véhiculées par notre discipline telles qu'esprit d'équipe, la solidarité, la réussite en commun d'un projet ; toutes ces valeurs se retrouvant également dans la vie professionnelle.

Concernant le matériel, un effort a été mis par la section pour rafraîchir les bateaux et autres accastillages des bateaux d'Aviron. Quatre solos d'Aviron de mer ont été commandés. Nous devrions les recevoir prochainement et les essayer pour notre Balade fondue.

Je rappelle que l'entretien du matériel est une question collective, qui permet à chacun de bien pratiquer notre discipline. Donc chacun doit en prendre soin.

Au niveau des loisirs, les sorties du dimanche matin ont trouvé leur rythme de croisière. Tous les dimanches les membres se rencontrent pour ramer en équipe entre 10 et 15 km en direction de Vésenaz ou en traversant le lac en direction du Vengeron.

La section a participé à plusieurs randonnées à l'extérieur et continuera à le faire, notamment, la Vogalonga à Venise, la Rand'eau Ancilevienne, la traversée de Lyon, etc. Un grand merci à Ulrike Kaiser-Boeing et Angela Piazzì, qui organisent ces sorties et ces randonnées.

Cinq membres ont franchi la barre des 1'000 kilomètres ramés durant l'année écoulée.

Je n'aborderai pas le secteur de la compétition en aviron puisque ce sujet a déjà été traité précédemment par la commission des sports.

Toutes ces activités sont le fruit de l'engagement de tout un Comité et de bénévoles qui font vivre notre section, auxquels va toute ma reconnaissance.

Voici le Comité qui m'entoure pour l'an prochain. Il s'agit du Comité sortant qui accueille en son sein Juliette KREDA, déjà très active en tant que monitrice d'aviron.

La composition du Comité Aviron pour l'exercice 2023/2024 est la suivante :

Stéphane TRACHSLER	Président
John KELLER	Vice-président
Linda PINTO	Secrétaire
Anne-Caroline SUBERVILLE	Finances
Ulrike KAISER-BOEING	Loisir
Francesco GABRIELE	Compétition
Jean-Paul MARILUZ	Matériel
Marcus COOPER	Voix de la sagesse
Juliette KREDA	Membre

Quatorze événements sont agendés par le Comité pour 2024 :

28 janvier	Petit déjeuner Loisir
1 - 7 avril	Camp de Pâques - Rhône
8 - 14 avril	Camp de Pâques - Pusiano (Italie)
25 avril	Apéritif d'ouverture
8 juin	Sortie Loisir Rhône - Barbecue
2 juillet	Repas de fin de saison
15 - 19 août	Stage découverte
28 - 29 septembre	52e BCGE Tour du Léman à l'Aviron / Régate interentreprises
20 octobre	Sortie raclette Rhône



9 novembre	Match Lyon - Genève
15 novembre	Assemblée générale
17 novembre	Duel SNG - Vézenaz
2 décembre	Régate William Marcet
10 décembre	Balade Fondue

Last but not least, un grand merci à toutes et à tous, à l'ensemble des bénévoles, moniteurs, rameurs, compétiteurs, parents, collaborateurs de la SNG et du Restaurant qui consacrent leur temps à la Section et au Club. Ensemble tout devient possible !

#### XI. Rapport de Monsieur Arnaud D'ANTERROCHES, Président de la section Yachting Léger

Le Yachting Léger a eu une saison riche en événements et en nouveautés ! Avec pas moins de 8 événements organisés, tous ayant été un franc succès en termes de participation, d'ambiance et de rayonnement pour la SNG :

29 - 30 avril	Geneva Foiling Grand-Prix
13 - 14 mai	Grand Prix M2 Pro-Yachting
20 - 21 mai	Grand-Prix TF35
25 juin	Championnat genevois des écoles de voile
18 - 20 juillet	Sélections ARBR - Youth & Women's America's Cup
2 - 3 septembre	Open Iteram du YLSNG
7 - 10 octobre	CSP ILCA
21 - 22 octobre	Hugo Foiling Grand-Prix
15 novembre	Assemblée générale

Au-delà des événements sur l'eau, le Yachting Léger a également travaillé sur de nombreux axes cette année, certains plus visibles que d'autres.

Tout d'abord, un gros effort a été fait sur la durabilité lors de l'organisation de nos événements. Une charte de durabilité devrait voir le jour dans les prochains mois. Nous avons aussi lancé sur une base privée un programme de soutien aux Foiler et aux Waszp.

Ensuite, la communication a été améliorée : Le Yachting Léger est désormais bien plus actif sur les réseaux sociaux, Facebook, Tik Tok, Instagram, LinkedIn. Le Canard Léger, la Newsletter de la section a été lancée, a pour but de vous faire partager la vie de la section, tant dans l'enceinte du club qu'en dehors en partageant les immenses succès remportés cette année par notre Sailing Team et nos sportifs de haut niveau qui portent haut les couleurs du Club sur tous les plans d'eau du Monde ! 2024 année olympique, année de l'America's Cup, nouvelle saison de Sail GP : souhaitons-leur à tous tout le succès qu'ils méritent !

Et remercions nos sportifs pour leur disponibilité pour interagir comme ils l'ont fait cette année avec nos jeunes membres. Malgré un agenda chargé, Arnaud PSAROFAGHIS, Sébastien SCHNEITER et Maud JAYET n'ont pas hésité à répondre à l'invitation du Comité pour venir discuter et partager leur expérience de navigation du plus haut niveau sportif et technologique, avec les plus jeunes membres du Club.

La composition du Comité du Yachting léger pour l'exercice 2023/2024 est la suivante :

Adrien BONNY	Président
Guillaume RIGOT	Vice-président



Rudolf HIRSCH	Vice-président
Arnaud d'ANTERROCHES	Trésorier
Léonard MICHELI-JEANNET	Responsable Règlements
Marco FEDRIGUCCI	Responsable régates
Gaelle BONNY	Responsable régates
Kristoffer JONSSON	Responsable régates
Boris HIRSCH	Responsable régates
Guillaume MARES	Commission d'Admission
Bernard PICENNI	Commission d'admission

Comme vous le voyez je ne reconduis pas ma présidence pour l'année prochaine pour des raisons personnelles et d'emploi du temps. Je reste tout de même au comité. Je veux remercier grandement trois membres qui quittent le comité : Romain GEISSMANN, Jesse GIACOMETTI, qui ont contribué au départ de toutes les activités de Foiler, ainsi que Marina Hirsch, que vous connaissez tous, dont les fils représentent la SNG sur les plus grandes régates du Monde en Yachting Léger.

Six événements sont agendés pour 2024 :

11 - 12 mai	Geneva Foiling Grand-Prix / Speed Week
25 - 26 mai	Grand-Prix M2
31 août - 1er septembre	Open du Yachting Léger Races / ACVL
12 - 15 septembre	Optimist Team Race
20 - 22 septembre	Grand-Prix TF35 - Finale
12 - 13 octobre	Hugo Foiling Grand-Prix / Speed Week
Surprise !	Le Wing Foiling rejoint le Yachting Léger - Événement à suivre...

Si 2023 fut une saison fantastique pour la section, 2024 et 2025 s'annoncent d'ores et déjà encore plus passionnantes avec quelques surprises, que je ne vous dévoile pas tout de suite.

*Monsieur Pierre GIROD reprend la parole.*

Les rapports étant terminés, je vous propose de revivre cette année en images avant de débiter la deuxième partie de l'Assemblée générale.

Je remercie tous ceux qui ont œuvré pour ce film, et particulièrement Joseph. Nous avons beaucoup de chance de pouvoir pratiquer de nombreux sports à la Nautique, je pense qu'il y en a pour tous les goûts. Nous pratiquons également des événements sociaux, j'espère que tout le monde est conscient de la chance incroyable que nous avons d'être ici et de pouvoir vivre ces moments-là avec notre Club.

Pour clôturer ce point, nous aimerions remercier les plus de 250 bénévoles, des bénévoles d'un jour à ceux qui œuvrent tout au long des manifestations, les membres des groupes de travail, des commissions, des Comités de sections et du Comité central. Merci à vous qui donnez généreusement votre temps.

Nous remercions aussi le personnel de la SNG (32 permanents / plus de 60 en haute saison) et le personnel du restaurant (entre 20 et 60 également selon les saisons).

Finalement, nous vous remercions, vous, membres fidèles, pour votre implication, votre passion et votre soutien, votre présence ce soir, votre présence sans faille à la SNG car sans vous, rien de tout cela n'aurait été et ne serait encore possible.



### III – Rapport du Trésorier

#### Rapport de Monsieur Beat Nyffenegger, trésorier de l'Organisation centrale, sur les comptes de l'exercice 2022-2023 (période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023)

Après les différents rapports de mes collègues, voyons voir comment tout ce que vous venez d'entendre se matérialise au niveau des comptes.

Comme d'habitude, vous avez pu vous procurer les comptes annuels complets et, outre ma présentation, vous trouvez de nombreuses informations dans l'annexe des comptes annuels.

#### **Bilan**

Les principaux éléments du bilan qui ont changé sont :

A l'actif du bilan, les immobilisations. Certains investissements prévus ou annoncés l'année dernière n'ont pas encore - ou parfois que partiellement - été effectués, notamment en ce qui concerne la déchetterie ou la ventilation du Fitness. Les investissements se sont élevés à environ KCHF 950. Les chiffres moi ressortaient donc du budget et ne sont pas forcément ceux que nous avons investis par projet, notamment pour le phare ; là on était plutôt à KCHF 200.

Outre les amortissements ordinaires qui sont effectués selon nos principes comptables et durées de vie, et qui se sont élevés à environ CHF 1,25 million, nous avons, pour des raisons de prudence, également effectué un amortissement extraordinaire de l'ordre de KCHF 350 sur les coûts engendrés à ce jour pour le projet Nautique 2024. En effet, nous avons des estimations de coûts pour un montant de l'ordre de CHF 25 millions pour l'ensemble du projet, cuisine/rez-de-chaussée, rez-de-chaussée ex-hangars d'aviron, gardes-port, réception, etc., c'est-à-dire là où se trouve actuellement l'administration, ainsi que le 1er étage. Néanmoins, pour l'instant, nous ne savons pas comment ce projet évoluera, c'est-à-dire ce que nous allons construire et quand, puisque nous devons d'abord trouver son financement, au moins pour une partie.

Au passif du bilan, on peut relever une forte augmentation des Passifs transitoires, partiellement compensée par la baisse des Dettes, tout cela dans les fonds étrangers à court terme. Cette distorsion provient, en large partie, de la facture de la concession du port ; soit elle est reçue et figure dans les dettes, soit elle ne nous est pas parvenue à la date du bilan et on doit la provisionner. A part cela, les Passifs transitoires enregistrent une provision pour impôts d'environ KCHF 830 mais j'y reviendrai un peu plus tard dans ma présentation.

Les autres postes du bilan outre ce que je vais commenter dans mon rapport, notamment les autres provisions, les revenus portuaires différés ou les avances remboursables ou compensables à terme, n'appellent, à mon avis, pas d'autres commentaires particuliers. Ils suivent leur cours et logique.

#### **Compte de résultat**

Passons maintenant au « business » de notre Club, c'est-à-dire le compte de résultat.

L'exercice s'est soldé avec une perte de KCHF 776 avant le Fonds Ambition et le mouvement des fonds affectés est libres.

Au niveau de l'exploitation nous enregistrons des recettes supplémentaires pour environ KCHF 510 et des charges supplémentaires de KCHF 690 environ de sorte que le bénéfice d'exploitation réalisé, avant activités sportives, baisse d'environ KCHF 180 par rapport au budget pour s'établir à environ KCHF 400.

Les recettes d'exploitation sont donc supérieures d'environ KCHF 510 par rapport au budget. Ont principalement contribué à ce résultat : les finances d'entrée qui ont atteint KCHF 463 vs un budget de KCHF 250, ce qui a eu comme conséquence directe une augmentation des cotisations payées de KCHF 100 ; la différence avec les KCHF 137 présentés provient des avances restaurant non-consommés qui se sont élevés à KCHF 219.

Le poste recettes des partenariats et contre-prestations est supérieur de KCHF 650 par rapport à l'année précédente, et de KCHF 174 envers le budget. Comme vous le savez, nous avons deux nouveaux sponsors principaux du Club, c'est-à-dire d'une part l'horloger Tudor pour un sponsoring



annuel de KCHF 400 et, d'autre part Promoco (Groupe Chevalley) pour un sponsoring annuel de KCHF 90. En plus, Tudor nous a versé un montant complémentaire pour l'année 2022 et nous avons eu des contre-prestations avec d'autres partenaires pour plus que KCHF 100 ; montant que vous retrouverez par la suite dans les charges et qui n'ont donc pas un impact sur le résultat.

Je relève aussi le bon comportement des recettes du restaurant et la location de salle qui ont retrouvé les chiffres d'avant Covid ; voir même mieux.

### Charges d'exploitation

En ce qui concerne les charges d'exploitation, on relève la diminution du poste « Charges du personnel » avec KCHF 82 ; cette baisse provient principalement de remboursements d'assurance pour des indemnités de maternité et de maladie. La hausse des charges d'entretien et d'énergie des bâtiments est à imputer pour environ la moitié à l'augmentation des prix de l'énergie et pour le reste à des entretiens qui sont devenus nécessaires, mais qui n'étaient pas prévus initialement.

Pour les charges de partenariats et contre prestations, je vous ai déjà fourni l'explication lors de la présentation des recettes supplémentaires.

Nous avons dû remplacer, de manière non-prévue, le Dorado dont la réparation aurait coûté une fortune, ce qui explique entièrement l'augmentation du poste des « Charges d'achat et d'exploitation des bateaux » vis-à-vis du budget. Au total nous avons investi KCHF 460 en bateau et avons vendu le bateau de Wake, pour KCHF 160, soit un investissement net de KCHF 300.

Et pour finir avec les charges d'exploitation, le poste « charges sur évènements internes » comprend maintenant, par exemple, vos inscriptions à une soirée (la recette y relative figure distinctement dans les recettes) et il y a eu passablement d'achats d'équipements sportifs comme des bouées dirigeables que nous amortissons directement ainsi que des achats de textiles dans les sections.

Pour le reste des charges on peut relever que nous avons attribué KCHF 200 à la « Provision / préfinancement rénovation de l'ancien port » qui s'élève maintenant à CHF 1,350,000 (note 5 de l'annexe).

Les autres postes des produits et charges d'exploitation n'appellent pas d'autres commentaires.

Le déficit des activités sportives, tout confondu, n'était « que » de KCHF 328 alors qu'on prévoyait un déficit de près de KCHF 541, soit une amélioration nette de KCHF 213 vs le budget.

Les recettes des écoles de sport et des groupes de compétition ont été meilleures que le budget, soit KCHF 192, avec des recettes record de près d'un million de francs et des charges inférieures de KCHF 178, soit un bonus par rapport au budget de KCHF 370. Au niveau des écoles, on note les recettes comme suit, écoles et groupes de compétition confondus :

Voile KCHF 615 contre CHF 548 en 2022 ;

Hélice KCHF 231 contre CHF 197 en 2022 ;

Aviron KCHF 142, à peu près identique à 2022.

Le résultat net des « Régates et des manifestations » fait ressortir une perte de KCHF 118 alors que le résultat budgété était un bénéfice de KCHF 27, soit une différence de KCHF 145. Celle-ci a deux explications : d'une part, certains « petits » sponsorings, précédemment directement attribués au niveau des régates car, spécifiquement conclus, n'existent plus ou ne peuvent plus exister à cause de nos deux principaux sponsors du Club, je pense notamment à l'exclusivité Tudor au sein du Club vs d'autres horlogers qui parfois participait juste à une régata ou à une manifestation et, d'autre part, il y a eu une erreur de KCHF 120 dans le budget 2023 du BOM suite à un report partiel du sponsoring Mirabaud reçu en 2021 et attribué à la manifestation en 2022 suite au Covid. Donc, personne, y compris moi, avec mes yeux de lynx, n'avait fait attention à ce sponsoring supplémentaire, comptabilisé en 2022, qui n'aurait donc pas dû figurer dans le budget 2023.

### Fonds affectés

Les fonds affectés comprennent un certain nombre de petits anciens fonds dont vous trouvez le détail en note 6 de l'annexe ainsi que le Fonds Ambition dont le détail se trouve en note 7. La charge du Fonds Ambition de KCHF 135 représente les attributions aux sportifs, décidées par son Comité sur la base



des dossiers soumis par les candidats pour KCHF 85 ainsi qu'une participation de KCHF 50 à l'achat d'un J/70.

### **Cash-flow et liquidités**

Le cash-flow d'exploitation s'est élevé à environ CHF 0.9 million et, ensemble avec les liquidités générées par la prélocation de quelques places portuaires dans le nouveau port, a permis d'effectuer l'ensemble de nos investissements présentés au début de mon rapport. Ainsi, notre trésorerie a légèrement augmenté, soit de CHF 30,000 environ, pour atteindre globalement, c'est-à-dire avec les liquidités des Fonds, CHF 4,65 millions au 30 septembre.

### **Impôts 2021/2022**

Comme brièvement mentionné lors de la présentation des Passifs transitoires nous avons dû comptabiliser une charge de KCHF 830 à la suite de la notification des taxations d'impôts des années 2021 et 2022, reçue début novembre. L'administration fiscale nous a repris, en revenu, l'intégralité des provisions et fonds figurant dans nos livres, soit un montant total de près de MCHF 7. Les impôts sur le revenu 2021 et le capital en 2022 s'élèvent ainsi à KCHF 770. De plus, on a fait une provision pour impôts sur le capital 2023 pour un montant de KCHF 60.

Bon, on était conscient depuis une bonne dizaine, voire une quinzaine d'années que des reprises nous « pendaient au nez », si j'ose dire ainsi, car, nous n'avions pas un risque/une charge directe et connue pour justifier ces provisions et on ne peut plus provisionner fiscalement des charges futures comme cela fut le cas par le passé. On peut aussi voir un peu le bon côté de la chose. En effet, à la suite de l'acceptation de la réforme de la fiscalité des entreprises le 19.5.2019, le Canton de Genève a baissé le taux d'imposition ordinaire d'environ 10% depuis le 1.1.2021 ce qui représente une économie d'impôts non négligeable ; et ce même si nous ne sommes imposés que sur la moitié du résultat au niveau cantonal, communal et fédéral.

Il ne faut pas oublier non plus, qu'on aura à l'avenir des pertes fiscales reportables non négligeables.

Si le fisc nous avait repris, il y a, par exemple, 10 ans on aurait, en plus des impôts sur le revenu, dû payer au moins KCHF 300 d'impôts sur la fortune depuis ; donc, sur l'ensemble, l'addition aurait été bien plus lourde mais... distribuée dans le temps. Néanmoins, avec Charles BURKARD, nous allons formuler une réclamation contre ces taxations. On pense qu'on a quand-même de bons arguments pour contredire ou pour faire revenir l'administration, au moins, sur une partie de la reprise effectuée.

Nous bouclons ainsi l'exercice avec un résultat négatif de KCHF 908, avec mouvements des Fonds. Petite parenthèse, si vous enlevez les KCHF 830 en relation avec les impôts, nous sommes dans le résultats budgétés l'année dernière, c'est-à-dire KCHF 77 de déficit.

Afin d'équilibrer ce résultat, votre Comité propose de dissoudre KCHF 100 du Fonds Ambition à la suite des charges excédentaires de l'exercice, de dissoudre KCHF 300 du Fonds Sports et Manifestations en relation avec le déficit des activités sportives et de dissoudre KCHF 500 du Fonds Travaux en relation avec les charges d'amortissements. Ainsi, le résultat de l'exercice, après ces dissolutions sera une perte de KCHF 8 ; montant qui sera imputé aux Réserves issues du bénéfice au bilan.

J'espère que ces explications ainsi que les informations financières comprises dans l'annexe des comptes annuels vous donnent entière satisfaction.

*Monsieur Pierre GIROD reprend la parole*

Je tiens à rectifier un point : nous sommes partenaires avec les maisons Rolex et Tudor, qui sont des maisons sœurs, nous traitons avec ces deux entités qui sont quelque part le même horloger.



## IV – Rapport de l'Organe de révision

### Rapport de Madame Catherine Tornare-Cottet expert-réviseur agréée, réviseur responsable de la société fiduciaire mandatée Grant Thornton

En notre qualité d'organe de révision, nous avons procédé à la révision des comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et annexe) de la Société Nautique de Genève pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2023, selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Je vous résume ici notre conclusion.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que le Comité, pour la confiance que vous nous témoignez depuis quelques années déjà.

## V – Approbation des Points II et III et décharge au Comité central

Les membres approuvent les points II (rapports du Président et des sections) et III (rapport du Trésorier) et donnent décharge au Comité central à l'unanimité.

La société fiduciaire mandatée Grant Thornton est remerciée de sa confiance témoignée.

## VI – Election du Président et de son Comité

*La parole est donnée à Monsieur Alexandre NICKBARTE-MAYER.*

Selon l'article 31 de nos statuts, une seule candidature a été déposée valablement au 30 septembre 2023, date limite pour le dépôt des candidatures.

Pierre GIROD, Président sortant, se présente avec le Comité suivant :

Axel MEYER, Vice-président  
Beat NYFFENEGGER, Trésorier  
José BONNY  
Christophe HENTSCH  
Christian LÜSCHER  
Karim ALAMI  
Adrien BONNY  
Vincent BOARON  
Stéphane TRACHSLER

Aucune autre candidature n'ayant été reçue, le Président et son Comité sont élus par défaut. Néanmoins, je vous propose de leur marquer votre soutien en élisant le Président et son Comité par le vote.

Le Président et son Comité sont élus par 187 voix et 1 abstention.

*La parole est rendue à Monsieur Pierre GIROD*

Je vous remercie pour votre confiance et la confiance que vous accordez au Comité central.

Le Comité central remercie Arnaud d'Anterroches, qui quitte la présidence de la section Yachting Léger après 1 année. Adrien Bonny, excusé ce soir, prend la Présidence du Yachting Léger et rejoint le Comité central pour cet exercice. Traditionnellement, les membres du Comité central sortants restent en place jusqu'à la fin de l'Assemblée générale.

Pour ma part, ce sera ma dernière législature. Je ne me représenterai pas pour la prochaine. Dans le Comité, je pense que nous avons créé une unité et une équipe bien rodée, je sais d'ores et déjà que l'ensemble du Comité suivra et qu'Axel Meyer se présentera à la présidence.



## Projets 2024

En plus de son engagement traditionnel, pendant l'exercice 2023/2024 le Comité central travaillera à :

- Faire évoluer les règles de réservations pour les membres désirant participer aux événements sociaux (priorités, tarifs, exclusivités, limitations d'invités)
- L'implantation d'une fan zone réservée aux membres qui leur permettra de visionner en direct dans le Club des événements mondiaux, tels que :
  - Les Jeux olympiques
  - Les manches de Sail GP
  - Le Vendée globe
  - L'America's Cup
- Une refonte des festivités et de la visibilité du Bol d'Or Mirabaud avec le Cercle de la Voile et le Comité d'Organisation, soutenus par une nouvelle agence et nos spécialistes en communication et marketing ;
- Le financement du projet Nautique 2024 (transformation de la cuisine et des anciens locaux du Club) ;
- La dépose de la demande d'autorisation de construire définitive du projet Nautique 2024 (autorisation préalable valable 2 ans jusqu'au 2 mai 2024) ;
- La dépose d'une demande d'autorisation de construire pour le dragage et la rénovation du port, y compris le remplacement des estacades.

Je passe maintenant la parole à Pierre-Yves Jorand pour un point sur l'activité du Team Alinghi Red Bull Racing, Challenger de la 37e America's Cup sous les couleurs de la Société Nautique de Genève.

## VII – Election de l'organe de révision

Nous vous proposons de renommer pour deux ans la société fiduciaire Grant Thornton.

Proposition acceptée à l'unanimité.

## VIII – Fixation des Cotisations pour l'exercice 2023-2024

La dernière augmentation des cotisations SNG, que j'avais initiée, remonte à 2017. Selon l'indice suisse de la consommation, l'inflation cumulée depuis 2017 est de 7% et elle sera probablement de 1.5% à 2% l'année prochaine, soit une inflation de près de 10%.

Nous vous proposons d'augmenter la cotisation de référence, celle des Membres Seniors, de CHF 900 à CHF 1'000. Vous voyez apparaître à l'écran la répercussion de cette augmentation sur toutes les catégories de membres.



		2023	PROPOSITION 2024
<b>Cadet</b> (jusqu'à 17 ans)	Section obligatoire *	90.00	<b>100.00</b>
<b>Junior Famille</b> (de 18 à 24 ans)	Section obligatoire *	135.00	<b>150.00</b>
<b>Junior</b> (de 18 à 24 ans)	Section obligatoire *	225.00	<b>250.00</b>
<b>Senior</b> (25-29 ans)	Section obligatoire *	675.00	<b>750.00</b>
<b>Senior</b> (dès 30ans)	Section obligatoire *	900.00	<b>1'000.00</b>
<b>Conjoint / Partenaire</b>	Section obligatoire *	180.00	<b>200.00</b>
<b>Ancien</b>		450.00	<b>500.00</b>
<b>A vie</b>	Section obligatoire **	22'500.00	<b>25'000.00</b>

\* Membres avant 2023 : pas d'obligation d'adhésion à une section, mais pas de possibilité de démission

\*\* Sauf si + 65 ans et 40 ans de sociétariat

Je vous propose d'approuver ce point.

La proposition de modification de la cotisation de membre senior est acceptée par 100 voix, 24 oppositions et 34 abstentions.

*Question* : Est-ce que les membres à vie sont concernés par cette augmentation ?

*Monsieur Pierre GIROD* : Non car les membres à vie ont déjà payé leur cotisation.

*Question* : Peut-on considérer qu'ils ont le droit de voter ?

*Monsieur Pierre GIROD* : Oui, ils sont membres avec un droit de vote, selon l'article 23, al. 3 de nos Statuts.

## IX – Fixation des tarifs d'amarrage et d'entreposage des embarcations pour l'exercice 2023-2024

*Je passe la parole à José Bonny pour ce point.*

J'avais annoncé dans mon premier rapport de bonnes nouvelles, nous passons aux moins bonnes nouvelles. Il y a plusieurs choses : la taxe d'amarrage et les services portuaires. Tous ceux qui ont un bateau le savent, car ils reçoivent une facture avec ces deux composantes.

Je vous rappelle que nous nous sommes engagés, lors de la signature de la concession portuaire entre l'Etat de Genève et la Nautique (en 2009), à ce que les tarifs de nos places d'amarrage ne soient jamais inférieurs aux leurs. C'est aujourd'hui le cas : nous sommes inférieurs aux tarifs de l'état.

C'est pour cette raison que nous devons augmenter la location de nos places d'amarrage de CHF 2.50 par mètre carré (5%). Cette augmentation inclut le nouveau taux de TVA qui augmentera au 1er janvier 2024 à 8.1%. Je vous rappelle malgré tout que nous ne connaissons pas la position de l'Etat concernant leurs tarifs pour l'année prochaine. Si jamais l'Etat change ses tarifs au 1er janvier 2025, nous serons obligés de les appliquer, non pas en cours d'année mais lors de la prochaine Assemblée générale.

Prix 2023 : CHF 44.- /m2 vs Prix 2024 : CHF 46.50 /m2 (Augmentation environ 5%)

Nous avons également effectué une augmentation de 5% pour les services, afin de compenser partiellement l'inflation.

*Remarque* : José, je crois que tu te trompes. Il y a déjà 25 ans, l'Etat nous a imposé que nous ne pouvions louer nos places moins chères qu'eux. Je crois que tu fais une confusion et que tu mélanges la taxe, la place et les prestations. Si tu paies une place à l'état, tu paies seulement la place. J'ai un exemple d'un locataire d'une place d'amarrage aux Eaux-Vives qui paie deux fois moins cher que chez nous. Je ne sais pas d'où tu tiens ces chiffres, mais pour moi, ils sont erronés. Car tu sépare le port et les prestations, et c'est une mauvaise information.



*Monsieur José BONNY* : J'ai bien compris ta question qui ne m'étonne pas du tout. Nous avons, depuis plus de 25 ans, des prestations (gardiennage, sécurité, eau, électricité). Dans les ports de l'Etat il n'y a rien de tout cela. Ces deux lignes de facturation permettent de marquer cette différenciation entre l'occupation sur l'eau et les prestations que nous proposons.

*Remarque* : il faut ajouter à cela une cotisation de CHF 1'000 par année.

*Monsieur José BONNY* : Il ne faut pas tout mélanger, je ne suis pas d'accord avec toi. Les cotisations concernent tous les membres du Club, alors que seuls les propriétaires de bateaux sont concernés par les factures que tu cites. Pour ce point de l'ordre du jour, tous les membres vont voter, bien que seuls les propriétaires de bateaux soient directement concernés. Si vous n'êtes pas d'accord avec cette augmentation, il faudra trouver des solutions mais nous ne pourrions pas nous abstenir d'augmenter le prix au m<sup>2</sup>, car les règles ont été fixées dans une convention signée de notre part pour 65 ans, et il en reste 62.

*Remarque* : D'accord, mais je crois que le port rapporte CHF 2.6 millions et nous devons payer KCHF 400 ou KCHF 500 à l'Etat, cela représente un léger bénéfice. L'année dernière, j'ai posé cette question, Pierre GIROD m'a suggéré de rencontrer Beat NYFFENEGGER, qui serait très heureux d'en parler avec toi. Je l'ai appelé à plusieurs reprises sans succès et il ne m'a jamais rappelé.

*Monsieur José BONNY* : Je sais pourquoi il ne t'a pas rappelé, tu tournes autour du pot. Tu as des chiffres que je n'ai pas. Cette discussion concerne une personne et notre Comité. Je te propose que nous fixions un rendez-vous pour en discuter.

*Remarque* : Ces chiffres sont ceux de l'année dernière, Beat, quand tu présentes tes comptes, ne le fais pas par rapport au budget car les gens de l'Assemblée n'ont rien compris à ta présentation.

*Remarque* : Je propose de répondre à Daniel, auquel j'ai déjà répondu à plusieurs reprises. Les chiffres présentés sont tout à fait exacts et il n'y a pas à tergiverser. En revanche, je me trompe peut-être mais il me semble que la fixation des tarifs des services d'amarrage n'est pas à voter. Elle n'apparaît pas dans les statuts, par conséquent c'est au Comité de décider.

*Monsieur José BONNY* : Je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? 25 voix. Qui s'abstient ? 53 voix. Qui est pour ? 87 voix.

L'augmentation des tarifs d'amarrage et d'entreposage est acceptée.

## **X – Présentation et approbation du budget pour l'exercice 2023-2024**

### Rapport de Monsieur Beat NYFFENEGGER, Trésorier de l'Organisation Centrale

Comme d'habitude, ce budget a été établi sur une base « prudente » et préparé dans la continuité sur la base des informations actuellement disponibles. Pour vous faciliter le suivi, j'ai adopté la même présentation que celle que vous avez pu voir précédemment lors de ma présentation des comptes annuels 2022/23.

Notre budget d'exploitation 2023/24 prévoit une augmentation des recettes de l'ordre de KCHF 170 alors que les charges diminuent un peu plus que KCHF 230, ce qui résulte dans un bénéfice d'exploitation d'environ KCHF 810 contre un bénéfice atteint d'environ KCHF 400 de l'exercice écoulé.

#### **Recettes**

Nous avons une hausse des cotisations suite à l'augmentation de CHF 100 que vous venez de voter, ce qui représente environ KCHF 260 de cotisations supplémentaires. Au niveau du budget, il y a une baisse des finances d'entrée de KCHF 210 suite à la mise en place d'une certaine restriction au niveau de l'acceptation des nouveaux membres Seniors comme discuté précédemment. La différence résulte des cotisations restaurant non-consommées.

Les recettes portuaires augmentent, principalement en raison de l'adaptation des tarifs comme évoqué précédemment lors de leur fixation.

Le poste des partenariats et contre-prestations diminue un peu à cause de la contribution complémentaire reçue de notre partenaire Tudor sur l'année 2022.



Le poste « Revenus du restaurant et location des salles » augmente en raison des excellents résultats enregistrés par le restaurant jusqu'à ce jour, soit un chiffre d'affaires, à fin septembre, de plus que CHF 4 millions et du nouveau taux de fermage qui monte à 9%.

Les autres variations au niveau des recettes d'exploitation n'appellent pas de commentaire particulier.

### **Charges d'exploitation**

On relève principalement l'augmentation du poste « Charges du personnel ». D'une part on avait enregistré des remboursements d'assurance pour plus que KCHF 100 cette année et d'autre part, il faut compenser l'inflation. Il y a également une annualisation de salaires pour des personnes qui ont commencé cette année et, pour l'instant, nous n'avons rien imputé au Bol d'Or contrairement aux années précédentes, ce qui représentait environ KCHF 80. Donc, de facto, nous avons une baisse dans cette position.

Nous ne prévoyons pas d'entretien majeur dans le port mais toujours une attribution de KCHF 200 à la provision de rénovation de l'ancien port, d'où une réduction des charges.

La redevance port a augmenté de KCHF 50 pour monter à KCHF 560, et il y a un supplément à considérer pour le passé car jusqu'à présent l'Etat nous a facturé sur l'année civile et pas en accord avec la concession signée et qui a commencé le 1<sup>er</sup> août 2020.

Les charges de partenariats et contre-prestations bougent principalement en fonction des contre-prestations qu'on trouve dans les recettes du même nom.

Pour ce qui concerne les achats de bateaux, nous remplaçons et vendons le bateau de wakeboard ; l'investissement net est estimé à KCHF 50. Nous avons aussi des flotteurs à rénover ; pour l'aviron on prévoit l'achat de Double Falcon ainsi qu'une remorque et pour les écoles et groupes de compétition de voile nous rachetons des Optimists, des paddles et du matériel divers.

Les amortissements devraient retrouver le niveau normal de MCHF 1,3.

### **Activités sportives**

Pour les activités sportives, nous prévoyons une légère augmentation des recettes et une augmentation importante des charges de sorte que le budget prévoit un déficit de près de KCHF 900. Comme je vous l'ai déjà expliqué lors de la présentation de mon rapport sur l'exercice écoulé, nous établissons ce budget, et notamment les recettes des régates et manifestations, de manière très prudente en ne tenant compte que des contrats de sponsoring signés. A ce jour, nous sommes en négociation avec certains sponsors potentiels pour de nouveaux contrats ou des renouvellements mais rien n'est encore signé. Cela concerne partiellement le BOM ainsi que, par exemple, la Translémanique, le Team Race et les écoles de sport ou les groupes de compétition, ce qui représente tout de même plus que KCHF 200.

Au niveau des recettes des écoles de sport nous sommes également restés prudents car on ne peut pas forcément tabler sur une participation aussi élevée comme ces deux, voire trois dernières années.

Aussi au niveau des charges, notamment du Bol d'Or 2024 nous avons été très prudents et avons inclus des charges complémentaires, aussi en relation avec un nouveau concept ainsi que la nouvelle agence de communication EGG dont nous n'avons pas encore finalisé l'ensemble du contrat, et notamment la partie financière. Pour les écoles et groupes de compétition, notons également une augmentation importante des charges salariales des entraîneurs et moniteurs afin de pouvoir les garder, respectivement pour respecter les minimas conseillés par les fédérations.

En résumé, le résultat des activités sportives est généralement bien meilleur que celui présenté dans le budget et nous restons donc confiants que ce déficit budgété devrait pouvoir être réduit de manière significative.

### **Investissements**

Cette année encore nous avons des investissements considérables au programme, soit environ KCHF 600 avec les montants budgétés.



Au niveau de la déchetterie on a finalement obtenu les autorisations et on devrait pouvoir finaliser ce projet. Comme déjà relevé l'année dernière, la Nautique financera l'intégralité de l'installation qui bénéficiera toutefois également au Bain Bleu et à Genève-Plage. Les deux tiers de l'investissement, soit environ KCHF 300, seront ainsi récupérés sur une période de 10 ans par la facturation d'un loyer, en plus des charges courantes d'exploitation.

En prévision de la rénovation de l'ancien port, nous avons fait cette année une étude et des prélèvements du fond lacustre ont été effectués, heureusement avec un bon résultat, à savoir qu'il n'y a pas trop de sédiments contaminés, ce qui ne fera donc pas exploser les coûts. L'investissement mentionné fera partie d'une étude et analyse préparatoires supplémentaires.

Le projet de la ventilation du fitness et des autres locaux dans le Pavillon est toujours en cours ; les discussions avec ceux qui avaient réalisé les études et leur participation aux coûts supplémentaires est compliqué.

Nous devons également changer l'ensemble des vitrines d'exposition qui séparent le bar du restaurant. Y a des bouts qui sont fissurés, voire cassés et cela devient dangereux. Compte tenu du fait que c'est collé on ne peut malheureusement pas juste décoller et changer une paroi ; on va donc devoir tout changer.

Et, pour finir, il y a une multitude d'investissements de moindre importance.

### **Résultats de l'exercice / Mouvements des « fonds »**

Nous prévoyons d'équilibrer ce déficit comptable par une dissolution partielle via le Fonds Ambition afin de couvrir son excédent de charges, et le reste par une dissolution du Fonds Sports et Manifestations, puisque le déficit budgétaire provient, sur la base du budget, des activités sportives.

Compte tenu du budget de fonctionnement, des investissements et des impôts à payer, nos liquidités pourraient baisser à environ CHF 4 millions environ à fin septembre 2024.

Je pense vous avoir présenté les chiffres les plus importants de ce budget 2023/24, lequel a été établi, je me répète, de manière prudente et qui contient des estimations et des hypothèses dont la réalité pourrait être quelque peu différente et j'espère... meilleure.

*La parole est reprise par Pierre GIROD.*

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

## **XI – Modification des Statuts de la SNG**

Les fédérations sportives adoptent des standards de Swiss Olympic, qui s'appliquent à toutes disciplines confondues. Pour répondre à ces sollicitations, nous devons mettre certains points dans nos statuts et nous vous proposons un article qui en permet l'évolution.

*La parole est passée à Monsieur Axel MEYER pour plus d'explications.*

Cette proposition de modification des statuts émane de Swiss Olympic qui a adopté une charte en matière d'éthique pour le sport Suisse, qui s'applique à toutes les disciplines olympiques et sports pratiqués en Suisse. Cette charte, adoptée par Swiss Olympic et l'Office Fédéral du Sport fin 2021, s'applique déjà depuis 2022, y compris à la Voile et à la Société Nautique de Genève. A cela s'ajoute que l'Assemblée générale de Swiss Sailing a formellement adopté cette charte et a également adopté une injonction qui demande formellement à tous les Clubs membres de la Fédération Suisse de Voile d'inclure une mention du respect de cette charte dans leurs statuts. Je pense que la Nautique doit montrer l'exemple. Il n'y a rien dans cette charte qui mérite d'être discuté ou contesté. Il s'agit clairement de protéger l'intégrité physique, l'intégrité psychique et également l'intégrité sexuelle des sportifs. Cette charte permet à tout un chacun, impliqué dans le sport ou témoin de violation de cette charte, de se plaindre auprès d'un organisme que Swiss Olympic a créé : la Swiss Integrity Foundation.



La proposition est la suivante :

Ajout d'un alinéa 3 à l'article 4 – But : « La SNG s'engage pour un sport propre, respectueux, fair-play et performant. Ce faisant, la SNG s'engage à appliquer les Statuts en matière d'éthique pour le sport suisse développés par Swiss Olympic et l'Office fédéral du Sport et en diffuse les principes au sein de ses membres. »

*Monsieur Pierre GIROD donne la parole à Edouard LUY, Responsable du scrutin, pour le quorum de présence.*

Selon l'article 28 de nos statuts, le quorum de présence, soit deux-tiers des membres ayant le droit de vote, représente 2'698 membres sur un total de 4'047 membres. Ce quorum n'étant pas atteint ce soir, le Comité central convoquera une seconde assemblée, avec le même ordre du jour et à 30 jours au moins d'intervalle. La décision prise par cette deuxième assemblée sera valable quel que soit le nombre de membres présents.

*La parole est rendue au Président.*

Pour montrer notre soutien aux Fédérations Sportives, je vous propose de lever la main et d'accepter provisoirement cette modification de nos statuts qui dit simplement que nous allons respecter cette charte. Ecrasante majorité.

## XII – Divers et clôture

### Questions diverses

*Question :* Les statuts Swiss Olympic sont édités sur 20 pages. Un comité de deux ou trois membres (ni membres d'un conseil ni d'un comité, totalement indépendants) devrait être créé pour pouvoir recevoir les différentes plaintes et demandes. Ils doivent aussi évaluer ces plaintes et signalements selon leur gravité afin de les transmettre. Ce comité est important. Il est souhaitable que les membres reçoivent avant la prochaine Assemblée, une information complète sur ce qu'ils vont voter et sur l'implication que comporte l'acceptation des statuts de Swiss Olympic en matière d'intégrité et d'éthique.

*Monsieur Pierre GIROD :* Nous vous donnerons le lien internet pour consulter cette charte afin de voter en toute connaissance de cause à la prochaine Assemblée générale.

*Question :* Lorsqu'on monte à bord de son bateau, sur des estacades éloignées des lieux fréquentés, en plein hiver par exemple, je m'interroge sur les possibilités de remonter sur l'estacade, sans témoins, si quelqu'un d'un âge moyen ou avancé, tombait à l'eau.

*Monsieur Pierre GIROD :* Au Nouveau port, chaque estacade est équipée d'un sac qui déploie une échelle. Certains de nos membres les ont testées, il n'est pas facile de remonter mais c'est faisable. Sur le quai Nord, le même type d'échelles a été installé. Lors de la rénovation du l'Ancien port, nous prévoyons la même chose. Nous sommes conscients de la sécurité à mettre en place et les choses évoluent.

*Question :* Merci. Nous avons déjà regardé où se trouvaient ces sacs et avons tout de même un doute sur notre capacité à les rejoindre, surtout en eaux froides.

*Monsieur Pierre GIROD :* Je suis déjà passé à l'eau en plein hiver, je vous assure que l'eau ne vient pas immédiatement vous saisir et que vous avez assez de temps pour sortir. Si vous avez davantage d'échelles, je vous recommande le catalogue du port, disponible sur le E-shop. Si vous en souhaitez une à votre place, son ajout est possible.

*Question :* Je souhaite savoir si vous imaginez une extension du Wifi sur le Port.

*Monsieur Pierre GIROD :* aucune extension n'est prévue à ce jour car les moyens technologiques actuels permettent le contact avec son propre réseau. D'autre part, nous avons examiné cette



possibilité, mais nous préférons que les membres fréquentent le Club-house plutôt qu'ils soient isolés sur leur bateau. Un WIFI ouvert est disponible au Club-house et au Pavillon des Sports.

*Question* : Le Tender pourra-t-il fonctionner normalement la saison prochaine ?

*Monsieur Pierre GIROD* : Oui, mais les contraintes restent. Actuellement, nous avons des discussions très positives avec l'Etat de Genève pour régulariser la situation suite à la dénonciation vraisemblablement faite par un membre. Il est toutefois très clair que dans un bâtiment de ce genre, il n'y a pas de cuisine. L'année passée, nous avons fait des essais avec les Mardis de la Voile, en adjoignant une tente au Tender. Cette année, nous avons développé un projet pour installer un véritable couvert et avoir un meilleur service, mais il n'y aura pas de cuisine ni de service au Tender.

*Question* : Nous ne connaissons plus jamais le Tender comme nous l'avons connu à son ouverture ?

*Monsieur Pierre GIROD* : En effet, il y a des limites que nous ne pouvons pas franchir. Il y a par exemple la Loi sur le Débit de Boissons, des demandes d'autorisation de bâtiment et d'exploitation à déposer, etc., nous n'avons pas l'intention de le faire.

*Question* : En 2021, j'avais adressé, avec d'autres membres, une demande d'exclusion pour la personne indélicatement mentionnée plus haut. Cette personne n'ayant pas été exclue, les relations se sont-elles améliorées ?

*Monsieur Pierre GIROD* : Ces relations sont différentes, beaucoup de choses ont été réglées. Il n'est pas opportun à l'heure actuelle de s'occuper de ce genre de dossier, nous sommes focalisés sur le Tender, la régularisation des dossiers en cours, et surtout, nous ne voulons pas déclencher de guerre.

*Question* : Suite à l'augmentation des tarifs des services portuaires, nos liquidités vont augmenter. En référence à un procès en cours qui implique des gardes-port et la municipalité de la Neuveville dans le cadre de la noyade de deux personnes et un chien, je n'aimerais pas que cela nous arrive, est-ce qu'il serait possible de faire une vérification du circuit électrique sur les estacades A et B, dont les conduits touchent l'eau ?

*Monsieur Pierre GIROD* : Les conduits qui touchent l'eau ne représentent pas le plus grand danger, qui est encouru par les gens qui bricolent les disjoncteurs. En principe notre installation portuaire est en ordre mais nous la ferons vérifier par notre électricien. A la Neuveville, il y avait du courant dans l'eau car les disjoncteurs avaient été bricolés. Concernant la rénovation de l'ancien port, les bornes électriques seront changées avec le même système que le nouveau port.

*Question* : Combien à ce jour paie-t-on le m<sup>2</sup> pour la location des places d'amarrage ?

*Monsieur Pierre GIROD* : On paie juste ce qu'il faut. Pour répondre plus précisément, nous payons environ CHF 44 le m<sup>2</sup>.

*Question* : Nous avons une borne de recharge rapide en 2019 qui n'existe plus, est-il prévu de la réinstaller pour les bateaux électriques l'année prochaine ?

*Monsieur Pierre GIROD* : Non, cette borne était devenue obsolète, nous l'avons rendue au fournisseur à qui elle appartenait. Nous nous sommes servis de l'introduction électrique pour alimenter l'ensemble de l'ancien port et pour l'instant, nous n'avons pas prévu d'installer de borne de recharge rapide, estimant que nos membres peuvent se satisfaire d'une recharge lente.

Pas d'autres questions.



Nous allons à présent procéder à la remise des récompenses. Je donne la parole à Alexandre NICKBARTE-MAYER qui va nommer les membres à qui je vais remettre une récompense.

#### MEMBRES RECOMPENSES

##### 70 ans de sociétariat

Madame	Marina	DE SAVOIE
Monsieur	Bernard	DUNAND

##### 60 ans de sociétariat

Monsieur	Luc	ARGAND
Monsieur	Luc	BAECHLER
Monsieur	Luc	HAFNER
Monsieur	Pierre	HAFNER
Monsieur	Pierre-Richard	KLEMM
Monsieur	Marcel	MEIER
Monsieur	Michel	PAQUET
Monsieur	Pierre-Charles	RIOND
Monsieur	Jean-Michel	ROY
Monsieur	Franco	TRUAND

##### 50 ans de sociétariat

Monsieur	Laurent	ALBISATI
Monsieur	Marcel	BEAUVERD
Madame	Caroline	BECK
Monsieur	Eric	BENJAMIN
Monsieur	Alain	BEZZOLA
Madame	Fabienne	BLAESI
Madame	Anne	BONNA
Monsieur	Louis	CALISESI
Monsieur	Pascal	CATTANEO
Monsieur	François	DE PLANTA
Madame	Chantal	GIROD
Monsieur	Yves	GOUZER
Monsieur	Christian	HALLER
Monsieur	Henri	LOUTAN
Monsieur	Fred	MEYER
Monsieur	René	OTT
Madame	Nicole	PAUTEX SCHNEIDER
Monsieur	Bernard	PICENNI
Monsieur	Marcel	REISER
Monsieur	Jean-Pierre	THUSY

##### 40 ans de sociétariat

Madame	Donatella	BENJAMIN
Monsieur	Gary	BENNAIM
Monsieur	Rolf	BIRCHLER
Monsieur	Bernard	CHABANEL
Monsieur	Aloys	DE PERROT
Monsieur	Adnan	EL-HOSS
Monsieur	Christophe	FAVRE
Monsieur	Jean-Pierre	FREI
Madame	Natacha	GREGORC
Monsieur	Philippe	GRUMBACH
Monsieur	Samuel G.	HASSAN
Monsieur	Michel	HOWALD
Monsieur	Bernard Pierre	LEGRAND
Madame	Christine	MARTIN
Madame	Felicity	MEDINNIS



Monsieur	Christophe	MEGEVAND
Monsieur	Francis	MINKOFF
Monsieur	Serge	OMARINI
Monsieur	Jacques	PASSET
Madame	Jeanne-Louise	PESTALOZZI
Monsieur	Klaus Martin	SCHWAB
Madame	Suzanne	SELVI
Madame	Katja	TOMAS- PITTET
Monsieur	Gérard	VARESIO
Monsieur	Eric	VOLLENWEIDER
Madame	Jill	WOLF

Nous les remercions pour leur fidélité à leur Club.

*Pierre Girod reprend la parole.*

Je vous remercie pour votre attention et clôture cette Assemblée. L'Assemblée est levée à 21h20.

Nous nous retrouvons dans quelques instants au Club pour poursuivre cette soirée autour d'un cocktail réservé aux membres ayant marqué leur soutien et étant venu à l'occasion de cette Assemblée générale.

DocuSigned by:  
  
CD4E02A8D0DA473...

Pierre GIROD  
Président

DocuSigned by:  
  
C408ED150F7F4EA...

Axel MEYER  
Vice-président